



## Journée d'Etude régionale « Analyse des pratiques professionnelles »

Jeudi 7 Mars 2019

Organisation de la journée

↳ **Lieu : Creai Centre Val de Loire**

↳ **Horaires** : 10h00 / 17h00

↳ **Déjeuner** : libre

### ↳ **Conditions financières de participation**

<b>Tarif général</b>	110 € / personne
<b>Tarif spécifique pour les contributeurs au CREA</b>	
- pour les 2 premiers inscrits	50 €
- pour les 3èmes et suivants	30 €

### ↳ **Conditions d'annulation** :

Seule une annulation signifiée au CREA Centre – Val de Loire par écrit avant 5 jours avant la journée entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

### ↳ **Facturation / Attestation** :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ **Dossier suivi par Blandine GAILLARD :**  
**Renseignements et inscriptions**  
CREAI Centre – Val de Loire –  
35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS  
Tél. 02 38 74 56 00 / [b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr)  
Numéro FPC : 2445 000 745

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'Etude régionale du Jeudi 7 Mars 2019

A retourner au CREAI Centre– Val de Loire – B. GAILLARD au plus tard **le 27 février 2019** (merci de respecter la date limite d'inscription pour des questions d'organisation)

Organisme gestionnaire : .....

Structure : .....

Adresse complète : .....

.....

Tél- : .....

E-mail : .....

	NOM	PRENOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

• **MODE DE REGLEMENT :** ATTENTION ! NE SERONT TRAITÉES QUE LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNÉES DU RÈGLEMENT OU DE L'AVIS D'ENGAGEMENT ADMINISTRATIF

PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DU CREAI CENTRE – VAL DE LOIRE

PAR VIREMENT (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif :FR76 4255 9100 0008 0137 2168 423)

A RECEPTION D'UNE FACTURE

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 27 FEVRIER 2019**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

• **ANNULATION :** Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 15 jours avant la date de la journée de formation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **FACTURATION / ATTESTATION :** Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.